

**Conseil d'administration  
du 20 mai 2020**

**Délibération n°15/2020**

**Rapport Annuel de Performance Etablissement 2019**

Membres en exercice : 36  
Membres présents : 31  
Membres représentés : 0

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ONT APPROUVÉ PAR 21 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE, 1 ABSTENTION  
ET 4 REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE (27 VOTANTS)  
LE RAPET 2019 TEL QU'ANNEXÉ**

**Le Président de Sorbonne Université**





**SORBONNE  
UNIVERSITÉ**

# RAPET Etablissement 2019

Direction de l'Aide au Pilotage

## Table des matières

Présentation du RAPET 2019 .....	2
FORMATION .....	3
Indicateur 1- Taux de validation annuel des étudiants de licence .....	4
Indicateur 2- Taux de passage du L1 au L2.....	5
Indicateur 3- Proportion d'étudiants bacheliers primo-entrants dont les parents appartiennent à une PCS identifiée comme défavorisée en termes de réussite.....	6
Indicateur 4 - Proportion des étudiants inscrits sous statut apprentis en licence professionnelle .....	7
Indicateur 5 - Proportion des étudiants inscrits sous statut apprentis en master .....	8
Indicateur 6 - Part des nouveaux inscrits en 1ère et 2nde année de master .....	9
Indicateur 7 - Evolution de l'insertion professionnelle des Master après 3 ans .....	10
Indicateur 8 - Répartition par sexe des étudiants par niveau et par discipline .....	11
Indicateur 9 - Part des mentions à faibles effectifs (L et M) .....	12
Indicateur 10 - Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation (niveau licence et master) .....	13
Indicateur 11- Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers .....	14
Indicateur 12 - Etudiants inscrits sous statut formation continue par discipline .....	15
Indicateur 13- Développement de la formation continue.....	16
DOCTORAT.....	17
Indicateur 14- Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des doctorants.....	18
Indicateur 15 - Proportion de soutenance de thèse en 3 ans (sciences) et 6 ans (lettres).....	19
Indicateur 16 - Evolution de l'insertion professionnelle des docteurs après 3 ans.....	20
ACCUEIL / QUALITE DE VIE.....	21
Indicateur 17 - Proportion d'étudiants en situation de handicap .....	22
Indicateur 18 - Pourcentage des étudiants de l'université vus au SUMPPS à titre individuel.....	23
BIBLIOTHEQUE.....	24
Indicateur 19 - Fréquentation des bibliothèques des lecteurs actifs.....	25
Indicateur 20 – Consultation des ressources numériques .....	26
Indicateur 21 – Publications dans HAL .....	27
RECHERCHE.....	28
Indicateur 22 - Nombre d'ERC et d'IUF.....	29
Indicateur 23 - CA sur ressources en provenance des entreprises / CA sur ressources contractuelles .....	30
RESSOURCES HUMAINES.....	31
Indicateur 24 - Proportion de personnels en situation de handicap .....	32
Indicateur 25 - Effectifs d'agents bénéficiant d'une mobilité interne.....	33
INTERNATIONAL .....	34
Indicateur 26- Nombre de projet Erasmus déposés et pourcentage de sélection .....	35

Indicateur 27- Proportion des étudiants de niveau licence et master accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante ou ayant fait un séjour à l'étranger au cours de leur cursus à SU. ....	36
Indicateur 28 - Part des étudiants internationaux inscrits en master .....	37
Indicateur 29- Part des étudiants internationaux parmi les doctorants .....	38
Indicateur 30- Proportion d'internationaux dans les recrutements d'enseignants-chercheurs .....	39
GOUVERNANCE .....	40
Indicateur 31 - Nombre annuel de conseils centraux .....	41

## Présentation du RAPET 2019

Conformément aux articles 5 et 48 du décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des compétences élargies, nous avons mis en place un PAPET (Projet Annuel de Performance Etablissement) et un RAPET (Rapport Annuel de Performance Etablissement).

Ce RAPET présente une actualisation des indicateurs sur les périodes 2018, 2019 et 2018-2019. Il est composé de trois types d'indicateurs :

- les indicateurs relatifs au contrat quadriennal 2019-2023,
- des indicateurs d'autoévaluation, dans une déclinaison annuelle
- les indicateurs du RAP national (Projet de Loi de Finances 2019) qui sont déclinables au niveau de notre établissement.

Le type de chaque indicateur est identifiable par un code couleur et alphabétique intégré à la ligne de titre de l'indicateur.

Les lignes de titre des indicateurs propres (ou d'autoévaluation) sont présentées sous la forme suivante :

Titre Indicateur	AUTO
------------------	------

Les lignes de titre des indicateurs du contrat sont présentées sous la forme ci-dessous :

Titre Indicateur	CTT
------------------	-----

Les lignes de titre des indicateurs du RAP national 2019 sont présentées de la manière suivante :

Titre Indicateur	PAP
------------------	-----

Certains indicateurs sont parfois de plusieurs types. Dans ce cas, le code couleur et alphabétique utilisé pour la ligne de titre de l'indicateur renverra à chaque type d'indicateur concerné (dans cet exemple un indicateur propre et un indicateur contrat)

Titre Indicateur	AUTO	CTT
------------------	------	-----

Ce RAPET regroupe les informations de l'ensemble de Sorbonne Université, créée le 1er janvier 2018 à partir de la fusion de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et l'Université Paris Sorbonne (PS).

# FORMATION

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Etudiants inscrits en licence (licences professionnelles incluses, cumulatifs exclus).

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants inscrits en licence (licences professionnelles incluses, cumulatifs exclus).
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (univers Scoladm, ScolUE et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre d'étudiants inscrits en licence (licences professionnelles incluses, cumulatifs exclus), qui ont validé 2 semestres de licence sur l'année N (quel que soit le semestre), rapporté au nombre total d'étudiants inscrits principalement en licence ayant une note supérieure à 0 (licences professionnelles incluses, cumulatifs exclus) de l'année N)*100

	2016-2017	2017-2018	2018-2019*
Nombre d'étudiants inscrits principalement en licence hors cumulatifs	17 927	19 095	18 959
Nombre d'étudiants inscrits principalement en licence hors cumulatifs ayant une note > 0 dans l'année	16 813	17 623	17 875
Nombre d'étudiants de licence ayant validé au moins deux semestres de licence au cours de l'année	10 551	11 095	11 693
Taux de validation d'au moins deux semestres de licence par les étudiants de licence hors cumulatifs au cours de l'année	62,8%	63,0%	65,4%

\*Les données ont été corrigées par rapport au PAPET 2020.

**Commentaires :** Le taux de validation de deux semestres a évolué de 2,6 points entre 2016-2017 et 2018-2019.

**Précision :** Tout semestre de licence validé au cours de l'année considérée est pris en compte. Par exemple, un semestre de niveau L2 (S3 ou S4) validé par un étudiant de L3 sera compté dans le calcul, même s'il ne lui restait qu'une unité d'enseignement de ce semestre à passer.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2019-2020
Champ de la mesure	Etudiants bacheliers de l'année (hors cumulatifs) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante en 2ème année de Licence.

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	-Inscriptions principales au 15 janvier de l'année N en L1 -Inscriptions principales au 15 janvier de l'année N+1 en L2.
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Enq1501, Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre d'étudiants présents, hors cumulatifs, hors décrocheurs, inscrits pour la première fois en L1 au 15 janvier de l'année N et qui accèdent à la 2 <sup>nd</sup> e année de L2 ou d'un diplôme de niveau équivalent l'année suivante N+1/ Nombre total d'étudiants bacheliers de l'année, présents hors cumulatifs, inscrits pour la première fois en L1 au 15 janvier de l'année N)*100

Année d'inscription en L1	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Année suivante	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
Effectifs des inscrits en L1	3 540	3 400	3 570
Nombre d'inscrits en L1 accédant au niveau L2 l'année suivante	1 904	1 905	2 228
Part des inscrits en L1 accédant au niveau L2 l'année suivante par rapport au total des 1ères inscriptions	53,8%	56,0%	62,4%
Part des inscrits en L1 accédant au niveau L2 l'année suivante par rapport aux étudiants restés dans l'établissement	74,7%	78,2%	81,9%
Nombre de redoublants l'année suivante	646	530	492
Part des redoublants l'année suivante	18,2%	15,6%	13,8%
Nombre d'étudiants partis l'année suivante	990	965	850
Part des étudiants partis de l'établissement	28,0%	28,4%	23,8%

\*Les données ont été corrigées par rapport au PAPET 2020.

**Commentaires :** Le taux de passage du L1 au L2, par rapport aux étudiants présents de L1 inscrits pour la première fois en université l'année N et restés à SU l'année N+1, est de 81,9 %, soit 3,7 points de plus qu'en 2017-2018. Il est de 62,4 % si l'on prend en compte l'ensemble des étudiants présents (au moins une note ≠ 0) de L1 inscrits pour la première fois en université l'année N.

Dans le même temps, la part des redoublants l'année suivante et la part des étudiants partis de l'établissement l'année suivante ont baissé respectivement de 1,8 points et 4,6 points.

**Précisions :** Données au 15 janvier hors cumulatifs et hors décrocheurs. Les inscrits pour la première fois en L1 sont les étudiants de L1 dont c'est la 1ère inscription dans l'enseignement supérieur.



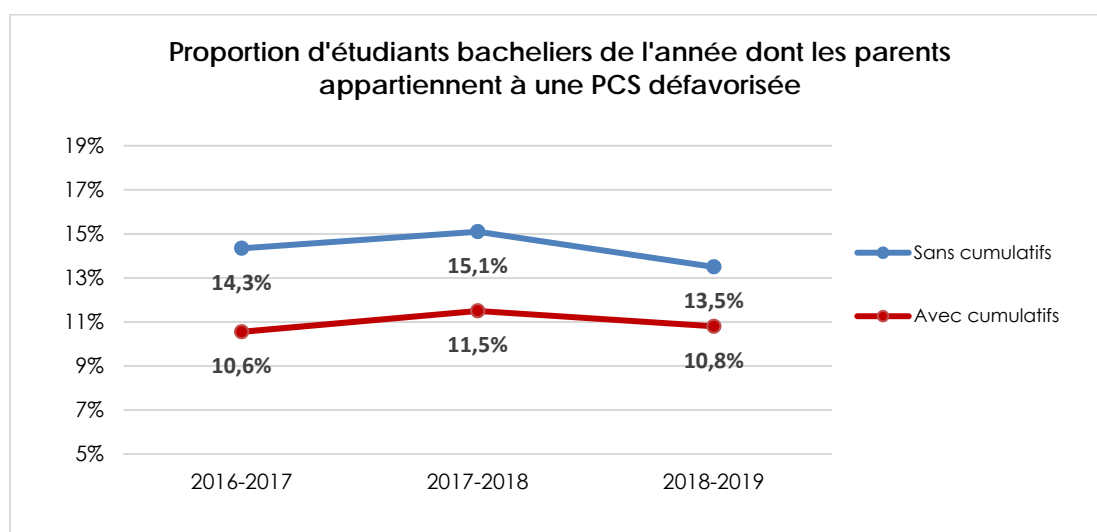
**Description de l'indicateur**

<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années 2016-2017 à 2018-2019
<b>Champ de la mesure</b>	Bacheliers de l'année (L1 et PACES)

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Inscriptions principales des bacheliers de l'année
<b>Source</b>	DAP : Données administratives recueillies via les systèmes d'informations scolaires CASPER et APOGEE (univers Scoladm et Pilotage)
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de bacheliers primo entrants dont le « chef de famille » appartient à une PCS identifiée comme défavorisée par rapport au nombre total de bacheliers primo entrants (L1 et PACES).

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Nombre total de bacheliers primo-entrants</b>	9 534	9 408	9 117
<b>Dont appartenant à une PCS identifiée comme défavorisée en termes de réussite</b>	1 006	1 082	982
<b>Proportion d'étudiants bacheliers de l'année dont les parents appartiennent à une PCS identifiée comme défavorisée en termes de réussite</b>	10,6%	11,5%	10,8%



**Commentaires :** La proportion de primo-entrant appartenant à une PCS identifiée comme défavorisée en termes de réussite a diminué de 0,8 point entre 2017-2018 et 2018-2019. Les étudiants cumulatifs ne suivent pas de cours et sont plutôt issus de PCS identifiées comme favorisées. Lorsque nous excluons cette population, l'indicateur est d'environ 3 points supérieur, il diminue de 1,8 points en 2018-2019.

**Précisions :**

- La PCS identifiée comme défavorisée est constituée des ouvriers, des ouvriers et employés retraités, des chômeurs n'ayant jamais travaillé et des personnes sans activité professionnelle. Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des étudiants et prennent donc aussi en compte ceux pour lesquels la PCS n'était pas renseignée.
- Seuls les bacheliers titulaires d'un Bac français sont pris en compte dans le calcul.

<sup>1</sup> PCS = Professions et Catégories Socioprofessionnelles

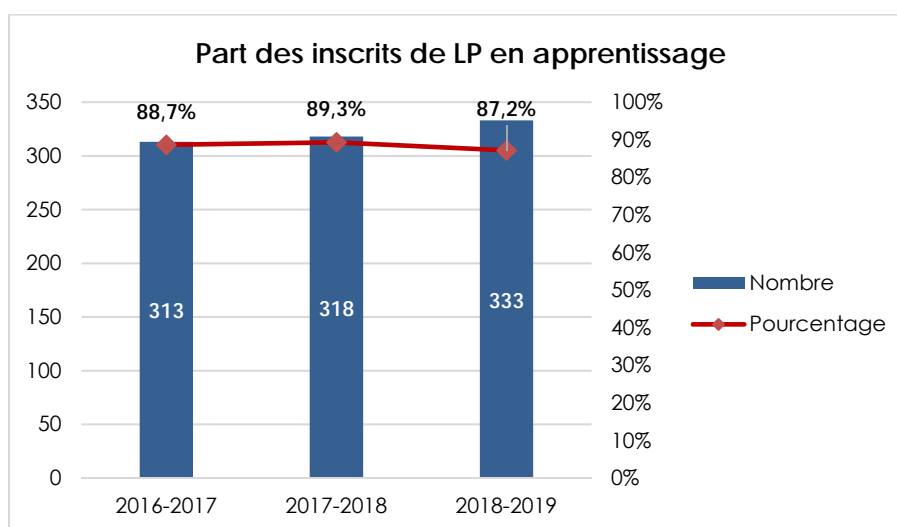
**Description de l'indicateur**

<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années 2016-2017 à 2018-2019
<b>Champ de la mesure</b>	Etudiants inscrits en licence professionnelle

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Inscriptions principales des étudiants inscrits en licence professionnelle
<b>Source</b>	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'étudiants de licence professionnelle inscrits dans le cadre d'une formation en apprentissage/ Nombre total d'étudiants inscrits en licence professionnelle)*100

Licence professionnelle	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'inscrits	353	356	382
Dont inscrits en apprentissage	313	318	333
Part des inscrits en apprentissage	88,7%	89,3%	87,2%



**Commentaires :** 87,2% des étudiants de licence professionnelle de SU suivaient une formation par apprentissage en 2018-2019, ce qui constitue une baisse de 2,1 point par rapport à 2017-2018.

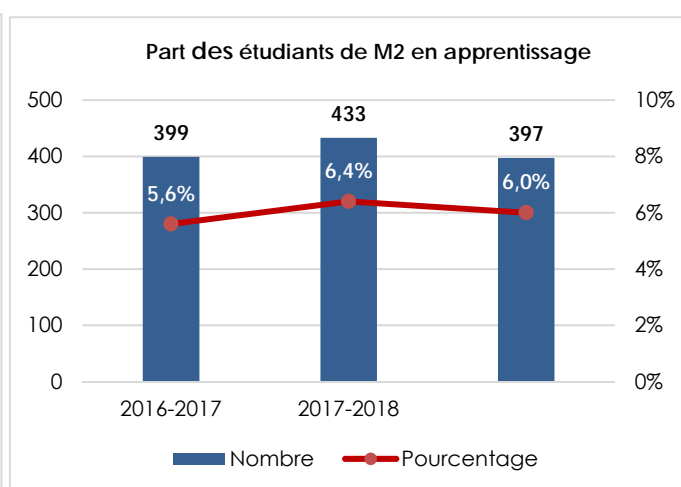
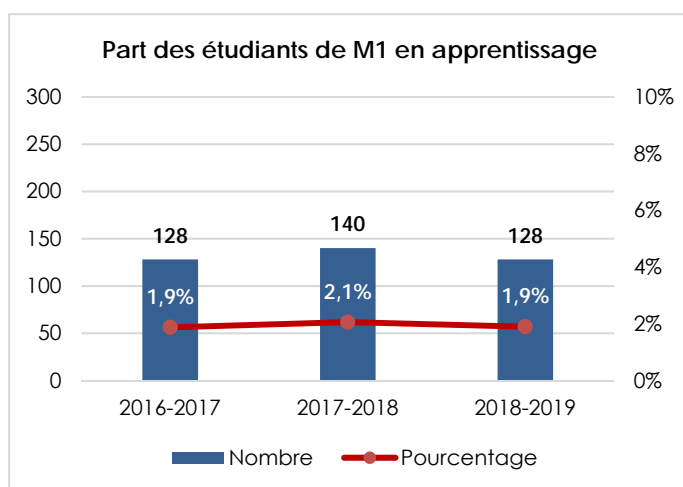
## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Etudiants inscrits en master

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales des étudiants de M1 Inscriptions principales des étudiants de M2
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre d'étudiants de M1 ou M2 inscrits dans le cadre d'une formation en apprentissage / Nombre total d'étudiants inscrits en M1 ou M2) * 100

		2016-2017	2017-2018	2018-2019
M1	Nombre d'inscrits	6 821	6 793	6 751
	Dont inscrits en apprentissage	128	140	128
	Part des inscrits en apprentissage	1,9%	2,1%	1,9%
M2	Nombre d'inscrits	7 073	6 728	6 623
	Dont inscrits en apprentissage	399	433	397
	Part des inscrits en apprentissage	5,6%	6,4%	6,0%
Total master	Nombre d'inscrits	13 894	13 521	13 374
	Dont inscrits en apprentissage	527	573	525
	Part des inscrits en apprentissage	3,8%	4,2%	3,9%



**Commentaires :** La part des étudiants en master suivant leur formation dans le cadre d'un apprentissage en première année de master est stable. Elle est de 1,9% en 2018-2019.

La part des étudiants en seconde année de master suivant leur formation dans le cadre d'un apprentissage est de 6,0% sur la même période, ce qui représente une baisse de moins d'un demi-point par rapport à l'année précédente.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Etudiants inscrits en master

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	-Inscriptions principales en M1 l'année N -Inscriptions principales en M2 l'année N -Ensemble des inscriptions principales de l'année N-1
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	<b>Flux d'entrants en M1</b> : Nombre d'étudiants inscrits en M1 absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100 <b>Flux d'entrants en M2</b> : nombre d'étudiants inscrits en M2 absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100

Flux d'étudiants entrants	2016-2017	2017-2018	2018-2019
En M1	56,5%	59,4%	58,6%
En M2	35,6%	32,1%	31,7%

**Commentaires** : En 2018-2019, les parts des nouveaux entrants en M1 et en M2 sont respectivement de 58,6% et 31,7%.

**Précisions** : Cet indicateur mesure la part des extérieurs parmi les nouveaux inscrits. Tout étudiant non inscrit l'année N-1 dans l'établissement est considéré comme nouvel entrant dans le diplôme l'année N. De même un étudiant inscrit à SU dans un autre diplôme que le M1 (M2) l'année N-1 et qui s'inscrit en M1 (M2) l'année N sera considéré comme nouvel entrant.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années universitaires 2012-2013 à 2015-2016
Champ de la mesure	Etudiants de Master ayant obtenu leur diplôme 30 mois plus tôt

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Données recueillies via l'enquête d'insertion à 3 ans des Masters
Source	Enquête BVA pour les sciences et santé et OIPP <sup>2</sup> pour les lettres
Mode de calcul	Enquête auprès des diplômés de master de l'année N-3.

Master de Lettres	Promo 2013	Promo 2015	Cible
Date de l'enquête	1/12/2015	1/12/2017	
Taux d'insertion <sup>3</sup>	90%	89%	92% (PLF 2020)
Taux d'emploi <sup>4</sup>	84%	83%	
dont cadre		70%	80% (contrat 19-23)
dont emploi intermédiaire		9%	
dont employé		13%	
dont non renseigné		8%	
En recherche d'emploi	9%	10%	
Sans recherche d'emploi/Poursuite étude	7%	7%	
Taux de réponse	61%	58%	

Master de sciences et santé	Promo 2015	Promo 2016	Cible
Date de l'enquête	1/12/2017	1/12/2018	
Taux d'insertion <sup>3</sup>	95%	95%	92% (PLF 2020)
Taux d'emploi <sup>4</sup>	92%	84%	
dont ingénieur, cadre, professions libérales, cat A de la FP	87%	89%	80% (contrat 19-23)
dont technicien, cat B de la FP	10%	7 %	
dont employé, cat C de la FP	4%	4%	
En recherche d'emploi	5%	4%	
Sans recherche d'emploi/Poursuite étude	3%	11%	
Taux de réponse	50%	53%	

**Précisions :** Les enquêtes étant faites séparément et sur des temps différents, les données sont présentées ici par faculté. Les diplômés de master inscrits en doctorat lors des enquêtes sont considérés comme en emploi et non en poursuite d'études. Les enquêtes d'insertion de 2017 et 2018 des masters de sciences et santé n'ont pas été faites sur la base du même questionnaire. Les données de l'enquête 2017 et 2018 ne sont donc pas comparables.

Le calcul du taux d'insertion a été corrigé par rapport au PAPET 2020 pour tenir compte des diplômés effectivement présents sur le marché du travail.

**Commentaires :** Près de 3 ans après l'obtention de leur diplôme, 89% des Master diplômés en 2015 en lettres et présents sur le marché du travail déclarent être en emploi, soit 3 points en dessous de la cible nationale (PLF 2020). Parmi eux, 70% occupent un poste de cadre, soit 10 points en dessous de la cible du contrat 2019-2013.

Près de 3 ans après l'obtention de leur diplôme, 95% des Master diplômés en 2016 en sciences et santé et présents sur le marché du travail déclarent être en emploi au jour de l'enquête, soit 3 points au-dessus de la cible nationale (PLF 2020). Parmi eux, 89% occupent un poste de niveau cadre, soit 9 points au-dessus de la cible du contrat 2019-2013.

<sup>2</sup>Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours

<sup>3</sup> Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés présents sur le marché du travail.

<sup>4</sup> Taux d'emploi = nombre de diplômés en emploi / nombre total des diplômés

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants de SU (DU compris mais hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné).

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Ensemble des étudiants de SU (DU compris mais hors IFSI, ERGO et PODO)
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre de femmes par niveau et discipline (hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné en médecine) / Nombre total d'inscrits par niveau et discipline) *100 (Nombre d'hommes par niveau et discipline (hors IFSI, ERGO, PODO et kiné en médecine)/Nombre total d'inscrits par niveau et discipline)*100

		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sciences	L y compris cumulatifs	40,1%	59,9%	31,6%	68,4%	39,8%	60,2%
	sans cumul	42,2%	57,8%	41,9%	58,1%	42,9%	57,1%
	M	40,7%	59,3%	40,0%	60,0%	41,5%	58,5%
	D	39,9%	60,1%	39,6%	60,4%	38,5%	61,5%
<b>Total sciences</b>		<b>40,3%</b>	<b>59,7%</b>	<b>34,9%</b>	<b>65,1%</b>	<b>40,1%</b>	<b>59,9%</b>
<b>Total sciences sans cumul</b>		<b>41,3%</b>	<b>58,7%</b>	<b>40,8%</b>	<b>59,2%</b>	<b>41,7%</b>	<b>58,3%</b>
Médecine	L	75,1%	24,9%	75,5%	24,5%	76,7%	23,3%
	M	61,5%	38,5%	62,2%	37,8%	61,3%	38,7%
<b>Total médecine</b>		<b>67,0%</b>	<b>33,0%</b>	<b>67,4%</b>	<b>32,6%</b>	<b>67,4%</b>	<b>32,6%</b>
Lettres	L y compris cumulatifs	69,4%	30,6%	68,4%	31,6%	69,2%	31,8%
	sans cumul	68,2%	31,8%	67,5%	32,5%	68,2%	31,8%
	M	70,5%	29,5%	70,1%	29,9%	70,0%	30,0%
	D	59,1%	40,9%	59,2%	40,8%	60,6%	39,4%
<b>Total lettres</b>		<b>69,2%</b>	<b>30,8%</b>	<b>68,4%</b>	<b>31,6%</b>	<b>69,0%</b>	<b>31,0%</b>
<b>Total lettres sans cumul</b>		<b>68,6%</b>	<b>31,4%</b>	<b>67,9%</b>	<b>32,1%</b>	<b>68,4%</b>	<b>31,6%</b>
<b>Total Général</b>		<b>57,1%</b>	<b>42,9%</b>	<b>55,2%</b>	<b>44,8%</b>	<b>57,5%</b>	<b>42,5%</b>
<b>Total sans cumul</b>		<b>58,7%</b>	<b>41,3%</b>	<b>58,7%</b>	<b>41,3%</b>	<b>59,3%</b>	<b>40,7%</b>

## Commentaires :

En 2018-2019, la part des femmes inscrites (57,5%) est beaucoup plus importante que celle des hommes (42,5%).

On observe cependant de fortes disparités dans cette répartition selon la faculté d'inscription. C'est en sciences que la part des étudiants de sexe masculin est la plus importante (59,9%). En médecine et en lettres ces proportions tombent respectivement à 32,6% et 31,0%.

**Précisions :** Données calculées hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné en médecine.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Nombre de mentions de licence et de master ayant au moins 1 inscrit principal. Inscrits principaux en 3 <sup>ème</sup> année de licence et en 2 <sup>ème</sup> année de master.

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de mentions de licence et de master ayant au moins 1 inscrit principal
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre de couples domaine-mention de L3 présentant un nombre d'inscrits principaux inférieur à 50 / nombre de mentions de L3) x 100 (Nombre de couples domaine-mention de M2 présentant un nombre d'inscrits principaux inférieur à 30 / nombre de mentions de M2) x 100

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
L3	Nombre total de mention	22	21	26	
	Nombre de mention à faibles effectifs	4	3	4	30%
	<b>Parts des mentions à faibles effectifs</b>	<b>18,2%</b>	<b>14,3%</b>	<b>15,4%</b>	
M2	Nombre total de mention	24	26	29	
	Nombre de mention à faibles effectifs	0	1	3	22%
	<b>Parts des mentions à faibles effectifs</b>	<b>0,0%</b>	<b>3,8%</b>	<b>10,3%</b>	

**Commentaires :** Pour l'année universitaire 2018-2019, en agrégeant le domaine à la mention (UFR/EFU), 15,4% de nos mentions de L3 comptent moins de 50 étudiants. Il s'agit des mentions « Arabe », « Italien » et « Slave » en lettres et de la mention « Sciences et technologie » en sciences.

En agrégeant le domaine à la mention, 10,34% des mentions (UFR/EFU) de master comptaient moins de 30 étudiants : les mentions arabe, italien, management de l'innovation.

Les pourcentages sont inférieurs aux cibles nationales pour ces deux indicateurs.

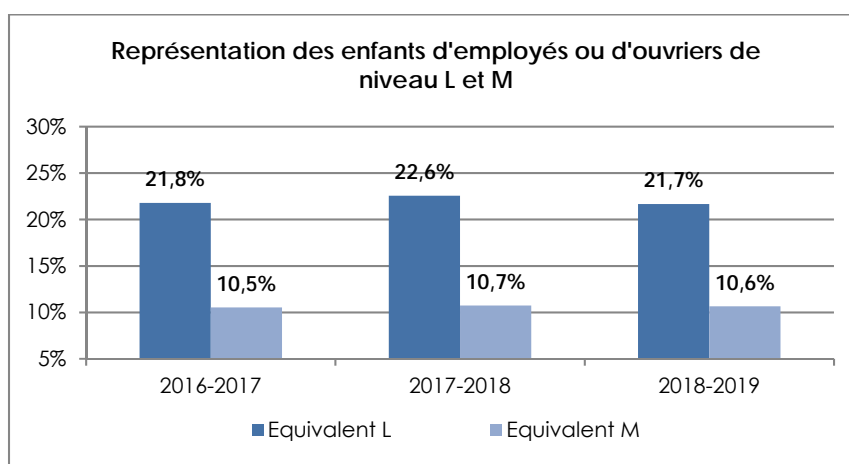
**Description de l'indicateur**

<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années 2016-2017 à 2018-2019
<b>Champ de la mesure</b>	Ensemble des étudiants de SU inscrits en équivalent L et M

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Nombre d'inscrits administratifs en cursus équivalent L et M
<b>Source</b>	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
<b>Mode de calcul</b>	-Rapport du nombre d'étudiants de L dont « le chef de famille » est ouvrier ou employé / Nombre total d'étudiants de L -Rapport du nombre d'étudiants de M dont « le chef de famille » est ouvrier ou employé / Nombre total d'étudiants de M

Représentation des enfants d'ouvriers ou d'employés	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
En équivalent L	21,8%	22,6%	21,7%	>=30%
En équivalent M	10,5%	10,7%	10,6%	>=22%



**Commentaires :** La proportion d'étudiants en équivalent L ou M dont le « chef de famille » est ouvrier ou employé parmi le total des étudiants de même niveau est faible au regard de la cible fixée dans le Projet de Loi de Finances 2020. Elle s'élève à 21,6 % en niveau Licence et est de 10,6 % en niveau Master.

**Précisions :** Les ouvriers et employés retraités sont intégrés au groupe des employés et ouvriers actifs. Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des étudiants et prennent donc aussi en compte ceux pour lesquels la Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) n'était pas renseignée.



**Description de l'indicateur**

<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années 2016-2017 à 2018-2019
<b>Champ de la mesure</b>	Nombre d'inscrits en niveau terminal des cursus licence et master Nombre de diplômés en niveau terminal des cursus licence et master

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Nombre d'inscrits administratives de 2 <sup>ème</sup> année de master et de 3 <sup>ème</sup> année de licence (licences pro y compris)
<b>Source</b>	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scolped et Pilotage)
<b>Mode de calcul</b>	(Taux de réussite des boursiers de licence (ou de master) / Taux de réussite des non boursiers de licence (ou de master))*100

	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	Cible 2020 (PLF 2020)
<b>Nombre de boursiers en L</b>	1 610	1 668	1 619	
<b>Taux de réussite des boursiers de L</b>	75%	78,4%	77,1%	
<b>Taux de réussite des non boursiers de L</b>	70,5%	74,2%	73,1%	
<b>Réussite des boursiers/ Réussite des non boursiers en L</b>	<b>106,5</b>	<b>105,7</b>	<b>105,5</b>	<b>114,5</b>
<b>Nombre de boursiers en M</b>	1 084	1 045	1 003	
<b>Taux de réussite des boursiers de M</b>	81,6%	81,7%	81,6%	
<b>Taux de réussite des non boursiers de M</b>	75,6%	75,7%	74,6%	
<b>Réussite des boursiers/ Réussite des non boursiers en M</b>	<b>108,0</b>	<b>107,9</b>	<b>109,4</b>	

\*Les données ont été corrigées par rapport au PAPET 2020.

**Commentaires :** Le ratio du taux de réussite des boursiers rapporté à celui des non boursiers est un peu plus élevée en master qu'en licence pour l'année 2017-2018. Ce ratio, supérieur à 100 en L et M, indique que les boursiers de licence et en master « réussissent un peu mieux aux examens » que les non boursiers.

**Précisions :** Pour le calcul de cet indicateur, tous les boursiers CROUS ont été inclus.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants de SU inscrits en niveau L et M (DU compris).

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions administratives
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	Décompte du nombre d'étudiants inscrits en équivalent L et M dans les différents types de formation (continue, par apprentissage, initiale et permanente)

Faculté	Statut d'inscription	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Médecine	<b>Continue</b>	<b>2 783</b>	<b>2 638</b>	<b>2 778</b>
	Initiale	9 887	9 762	9 812
	Permanente	40	118	87
	<b>Total médecine (hors IFSI, ERGO, PODO, KINE)</b>	<b>12 710</b>	<b>12 518</b>	<b>12 677</b>
	IFSI, ERGO, PODO, KINE	4 707	4 729	4 503
	Total médecine (avec IFSI, ERGO, PODO, KINE)	17 417	17 247	17 180
Sciences	Apprentissage	1 007	981	983
	<b>Continue</b>	<b>469</b>	<b>374</b>	<b>384</b>
	Initiale	13 833	13 475	13 207
	Permanente	143	281	328
	<b>Total sciences (hors cumulatifs)</b>	<b>15 452</b>	<b>15 111</b>	<b>14 888</b>
	Cumulatifs	5 743	5 627	5 296
Total sciences (avec cumulatifs)	21 195	20 738	20 184	
Lettres	Apprentissage	174	245	209
	<b>Continue</b>	<b>293</b>	<b>861</b>	<b>848</b>
	Initiale	19 435	19 987	19 447
	Permanente	25	30	25
	<b>Total Lettres (hors cumulatifs)</b>	<b>19 927</b>	<b>21 123</b>	<b>20 529</b>
	Cumulatifs	1 822	1 703	1 668
Total Lettres (avec cumulatifs)	21 749	22 826	22 197	

**Commentaires :** En lettres, le nombre d'inscrits en formation continue est en légère baisse avec respectivement 13 étudiants en moins, alors que 140 et 10 étudiants supplémentaires se sont inscrits en formation continue en médecine et sciences respectivement par rapport à l'année 2018-2019. Le statut de formation continue est mieux représenté en médecine qu'en sciences et lettres. En effet, en 2018-2019, 21,9% des étudiants de santé (hors IFSI, ERGO, PODO, KINE) inscrits en niveau licence ou master sont en formation continue alors qu'ils sont 2,6% en sciences (hors cumulatifs) et 4,1% en lettres (hors cumulatifs).

## Description de l'indicateur

Unités de mesure	Heures-stagiaires Nombre (de stagiaires, de certifications ou de VAE) Euros
Date de la mesure	Années 2017 à 2019
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclue du champ.

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Heures suivies par chaque personne en formation Ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle ou certificats de qualification professionnelle
Source	Service de la formation continue de la Faculté des sciences et ingénierie, et Faculté des lettres
Mode de calcul	Volume d'heures-stagiaires = cumul des heures suivies par chaque personne en formation Nombre de stagiaires= décompte du nombre de stagiaires Nombre de certifications délivrées = décompte du nombre de certifications délivrées Nombre de VAE = décompte du nombre de VAE

	2017	2018
1- Volume d'heures stagiaires	1 421 920	1 210 840
2- Nombre de stagiaires	35 369	32 698
3- Nombre de certifications délivrées	2 922	2 558
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis de l'Expérience</i>	53	52
4- Recettes de la formation continue	9,648 M€	7,446 M€ *

\* Les recettes des inscriptions INSPE 2018/2019 liées aux organismes financeurs n'ont pas été enregistrées sur l'année 2018, à la demande de l'agence comptable. Elles le seront sur l'année 2019, après service fait.

**Commentaires :** L'ensemble des recettes de la formation continue de SU est de 7,4 millions d'euros pour l'année 2018, ce qui représente une baisse de 23% par rapport à l'année précédente. Une partie de cette baisse s'explique par le fait que les recettes des inscriptions à l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de l'année 2018/2019 ont été enregistrées intégralement sur l'année 2019, contrairement aux années précédentes.

**Précisions :**

Les données n'incluent pas l'université d'été.

La notion de certification est ici entendue dans un sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habilités, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Les recettes de l'université inter-âge incluent les frais billetweb.

Les données 2017 concernant les stagiaires ont été corrigées par rapport au PAPET 2019 qui n'incluaient pas les données de l'université inter-âge. Le nombre de certifications délivrées ont également été corrigées par rapport au PAPET 2019 qui n'incluait pas les données de l'ESPE<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation

# DOCTORAT

**Description de l'indicateur**

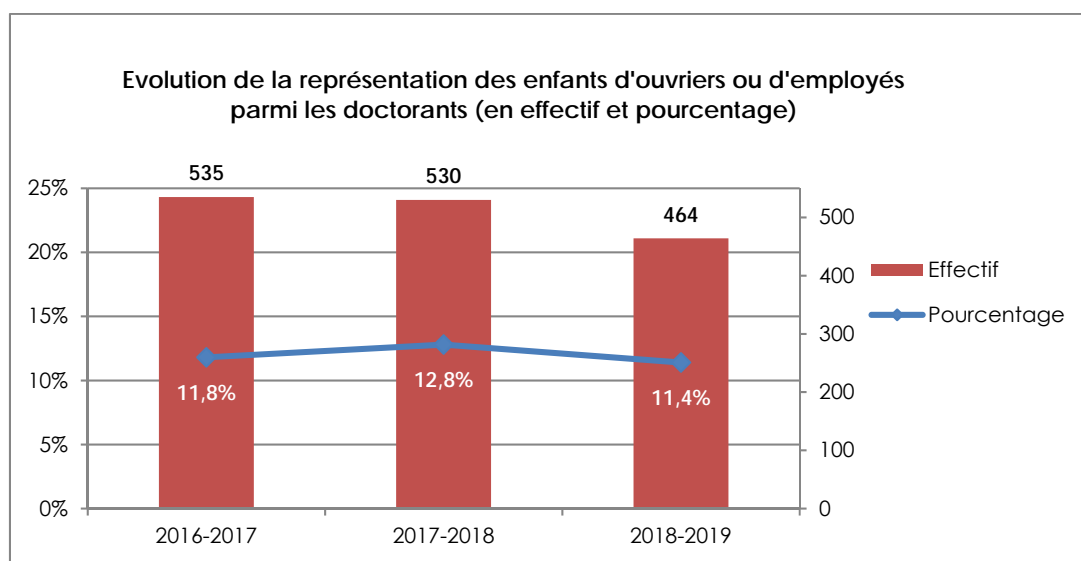
Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années universitaires 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Ensemble des doctorants

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Nombre d'inscrits administratifs en doctorat
Source	DAP : données extraites du logiciel de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	Rapport du nombre de doctorants dont « le chef de famille » est ouvrier ou employé / Nombre total de doctorants

Représentation des enfants d'ouvriers ou d'employés	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
Parmi les doctorants	11,8%	12,8%	11,4%	17,5%

En excluant les étudiants dont la PCS du père est inconnue	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
Parmi les doctorants	17,3%	16,7%	14,9%	17,5%



**Commentaires :** La part des doctorants dont « le chef de famille » est ouvrier ou employé est de 11,4% en 2018-2019. Ce chiffre n'atteint pas les 17,5% fixés pour la cible 2020. Le même calcul sur la population des étudiants dont la PCS<sup>6</sup> est identifiée donne un résultat de 14,9% soit 2,6 point en-dessous de la cible 2020.

**Précisions :** Les ouvriers et employés retraités sont intégrés au groupe des employés et ouvriers actifs. Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des étudiants et prennent donc aussi en compte ceux pour lesquels la PCS n'était pas renseignée.

<sup>6</sup> PCS = Professions et Catégories Sociales

**Indicateur 15 - Proportion de soutenance de thèse en 3 ans (sciences) et 6 ans (lettres)**

AUTO

**Description de l'indicateur**

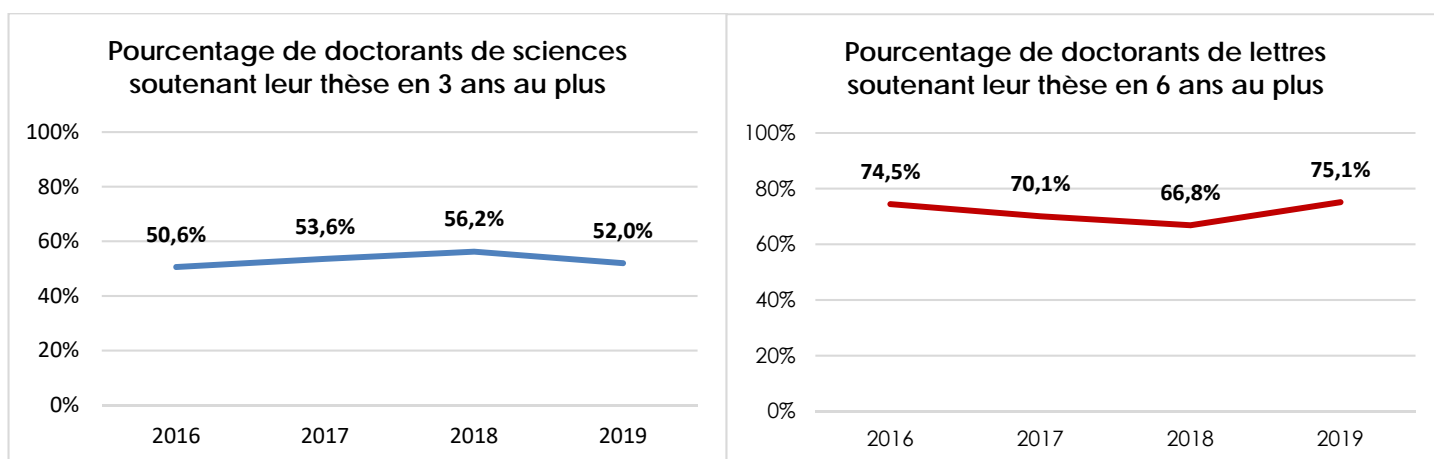
<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années civiles de 2016 à 2019
<b>Champ de la mesure</b>	Nombre de doctorants contractuels qui ont soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3 <sup>e</sup> année universitaire.

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Inscriptions pédagogiques des inscrits en doctorat
<b>Source</b>	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scolped et Pilotage)
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre de doctorants contractuels ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3 <sup>e</sup> année universitaire / Nombre total de doctorants contractuels ayant soutenus leur thèse sur l'année)*100

THESES DE SCIENCES	2016	2017	2018	2019
Nombre de soutenances	767	687	587	596
Nombre de doctorant étant inscrits pour la 1 <sup>ère</sup> fois en thèse au maximum 3 ans avant (année universitaire N-3/N-2 et plus)	388	368	330	310
Pourcentage de doctorants contractuels soutenant leur thèse en trois ans au plus	50,6 %	53,6%	56,2%	52,0%

THESE DE LETTRES	2016	2017	2018	2019
Nombre de soutenances	231	234	208	205
Nombre de doctorant étant inscrits pour la 1 <sup>ère</sup> fois en thèse au maximum 6 ans avant (année universitaire N-6/N-5 et plus)	172	164	139	154
Pourcentage de doctorants contractuels soutenant leur thèse en six ans au plus	74,5 %	70,1%	66,8%	75,1%



**Commentaires :** En Sciences, la part des doctorants contractuels ayant soutenu leur thèse en trois ans au plus était en augmentation entre 2016 et 2018. Tandis qu'en lettres, la tendance est inverse, pour une durée de thèse de 6 ans au plus.

Entre 2018 et 2019, les tendances se sont inversées, avec diminution de 4,2 points du pourcentage de doctorants de sciences soutenant leur thèse en 3 ans au plus, et une augmentation de 8,3 points du pourcentage des doctorants de lettres soutenant leur thèse en 6 ans au plus.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années universitaires 2012-2013 et 2013-2014
Champ de la mesure	Docteurs ayant soutenu leur thèse 30 mois plus tôt

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Données recueillies via l'enquête d'insertion à 3 ans des docteurs de SU.
Source	Enquête BVA pour les sciences (IFD) et OIPP pour les lettres
Mode de calcul	Enquête auprès des docteurs de l'année N-3.

Thèse de Lettres	Promos 2013 et 2014	Cible 2020 (PLF 2020)
Date de l'enquête	<b>1/01/2016</b>	
Taux d'insertion <sup>7</sup>	<b>88%</b>	<b>90%</b>
Taux d'emploi <sup>8</sup>	78,2%	
En recherche d'emploi	10,6%	
En reprise d'étude	1,6%	
Sans activité volontaire	1,0%	
Autres situations	8,6%	

Thèse de Sciences	Promos 2013 et 2014	Cible 2020 (PLF 2020)
Date de l'enquête	<b>Printemps 2016</b>	
Taux d'insertion <sup>7</sup>	<b>95%</b>	<b>90%</b>
Taux d'emploi <sup>8</sup>	94,0%	
En recherche d'emploi	5,0%	
En reprise d'étude	0,0%	
Sans activité volontaire	1,0%	
Autres situations	0,0%	

**Commentaires :** Près de 3 ans après leur soutenance, 95% des docteurs en sciences diplômés en 2013 (c'est-à-dire ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2013) et présents sur le marché du travail déclarent être en emploi (dont 2% se déclarant comme étant leur propre employeur). Ce taux d'insertion est supérieur de 5 points à la cible nationale. En lettres, le taux d'insertion des docteurs 2013 est de 88 %, soit 2 points en dessous de la cible nationale.

**Précisions :** Le suivi des docteurs moins d'un an après leur soutenance a été suspendu en 2016 pour ajuster la méthodologie avec les futures remontées d'informations sur l'emploi des docteurs au plan national. Le calcul du taux d'insertion a été corrigé par rapport au PAPET 2020 pour tenir compte des diplômés effectivement présents sur le marché du travail.

<sup>7</sup> Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés présents sur le marché du travail.

<sup>8</sup> Taux d'emploi = nombre de diplômés en emploi / nombre total des diplômés

# **ACCUEIL / QUALITE DE VIE**



## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre
Date de la mesure	Années universitaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants de SU hors cumulatifs

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre d'inscriptions principales à SU Nombre d'étudiants en situation de handicap
Source	DAP : données extraites du logiciel de gestion de scolarité Casper (Univers Scoladm) et Apogée pour le nombre d'inscriptions principales SHSE et Faculté des Lettres pour le nombre d'étudiants en situation de handicap
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'étudiants en situation de handicap} / \text{Nombre total d'inscriptions principales hors cumulatifs}) * 100$

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre total d'étudiants (hors cumulatifs)	57 089	57 811	56 645
Nombre d'étudiants en situation de handicap	868	913	1 014
Proportion d'étudiants en situation de handicap	1,5%	1,6%	1,8%

**Commentaires :** La part des étudiants en situation de handicap augmente depuis 2016-2017.

**Précisions :** Données hors cumulatifs, incluant les étudiants infirmiers, ergothérapeutes, podologues. Les données ont été corrigées par rapport au précédent PAPET pour inclure ces populations. La population des étudiants en situation de handicap correspond à l'ensemble des étudiants accueillis au cours de l'année au Service Handicap Santé Etudiant ou au Bureau Accueil-handicap de la Faculté des Lettres.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années universitaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019
Champ de la mesure	Ensemble des inscriptions principales de SU

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre d'inscrits administratifs à SU
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage) pour le nombre d'inscriptions principales SUMPPS pour le nombre d'étudiants vus à titre individuel
Mode de calcul	(Nombre d'étudiants vus au SUMPPS à titre individuel quel que soit le motif (soins, prévention, social) / Nombre d'inscrits principaux de SU hors télé-enseignement et hors conventions) * 100

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
Pourcentage des étudiants de SU vus au SUMPPS à titre individuel	36,7%	37,7%	32,6% <sup>10</sup>	22%

**Commentaires :** Le pourcentage des étudiants de SU vus au SUMPPS à titre individuel a baissé de 5,1 points entre l'année 2017-2018 et l'année 2018-2019. La cible nationale reste dépassée en 2018-2019 : 32,6% des étudiants de SU ont été vus au SUMPPS à titre individuel.

**Précisions :** Le SUMPPS accueille la médecine préventive universitaire de SU, de l'Université Paris 2, du Muséum national d'Histoire naturelle et du Pôle Supérieur de Paris Boulogne Billancourt.

<sup>9</sup> SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive des Étudiants

<sup>10</sup> SUMPPS : attention périmètre légèrement différent du fait d'une modification dans la façon de convoquer les étudiants.

# BIBLIOTHEQUE

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre moyen d'entrées par lecteur actif
Date de la mesure	Années 2016 à 2019
Champ de la mesure	Ensemble des lecteurs actifs à la bibliothèque

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de lecteurs actifs Nombre d'entrées des lecteurs actifs
Source	Direction de la bibliothèque de Sorbonne Université
Mode de calcul	Nombre d'entrées / nombre de lecteurs actifs

Fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit	2016	2017*	2018	2019
Nombre d'entrées	2 312 438	2 477 409	2 381 157	2 432 885
Nombre de lecteurs actifs	24 557	23 269	22 639	23 998
Nombre d'entrées moyen par lecteur actif	94	106	105	101

\* Donnée corrigée par rapport au PAPET 2019 : exclut la fréquentation de la bibliothèque de Tenon fermée au cours de l'année 2018.

**Commentaires :** Le nombre d'entrées avait diminué de 3,9% en 2018, notamment en raison d'un nombre important de fermetures exceptionnelles liées à la mobilisation contre la loi ORE et à des grèves nationales et/ou liées au contexte institutionnel. Même si l'année 2019 a également été agitée sur le plan social du fait du contexte national et/ou institutionnel, conduisant à des fermetures récurrentes de bibliothèques, le nombre d'entrée a augmenté de 2,1% en 2019. De même, le nombre de lecteurs actifs a augmenté de 6% en 2019 après avoir diminué en 2018 de 2,7 %.

**Précisions :** Le nombre de lecteurs actifs concerne le nombre d'emprunteurs de documents imprimés dans l'une des bibliothèques de Sorbonne Université ; les étudiants, doctorants, chercheurs et les enseignants-chercheurs utilisant uniquement la documentation numérique acquise par Sorbonne Université, sur place et à distance, ne sont donc pas comptabilisés.

En l'absence de contrôle d'accès, chaque entrée « physique » dans la bibliothèque compte pour une entrée. Il s'agit donc du nombre « brut » d'entrées, non dédoublonnées.

**Description de l'indicateur**

<b>Unité de la mesure</b>	Nombre moyen de consultation de ressources numériques par usager et par lecteur actif
<b>Date de la mesure</b>	Année 2018
<b>Champ de la mesure</b>	Ensemble des lecteurs actifs à la bibliothèque et ensemble des usagers de la bibliothèque

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Nombre de lecteurs actifs Nombre d'entrées des lecteurs actifs
<b>Source</b>	Direction de la bibliothèque de Sorbonne Université
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de consultation de ressources numériques / nombre de lecteurs actifs Nombre de consultation de ressources numériques / usagers de bibliothèque

Consultation de ressources numériques	2018	2019
<b>Nombre de consultations numériques*</b>	3 150 128	2 992 276
<b>Nombre de lecteurs actifs</b>	22 639	23 998
<b>Nombre d'usagers</b>	73 526	73 245
<b>Nombre moyen de consultations numériques par lecteur actif</b>	139	125
<b>Nombre moyen de consultations numériques par usager</b>	43	41

\* nombre d'unités vues ou téléchargées de la collection éditoriale (documentation acquise). Ce montant n'inclut pas le nombre d'unités vues ou téléchargées de la documentation produite

**Précisions :** Le nombre de lecteurs actifs concerne le nombre d'emprunteurs de documents dans l'une des bibliothèques de Sorbonne Université. Le nombre d'usagers de la bibliothèque concerne l'ensemble des étudiants inscrits ainsi que l'ensemble des personnels et hébergés de l'établissement.

**Commentaires :** Le nombre total de consultations numériques par les usagers de SU a diminué de 5% entre 2018 et 2019. Le nombre moyen de consultations numériques par usager de Sorbonne Université par an a diminué du même facteur 5% entre 2018 et 2019.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre annuel de publications dans HAL
Date de la mesure	Années 2017, 2018 et 2019
Champ de la mesure	Nombre de publication par des personnels de SU dans HAL

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de documents publiés dans HAL Nombre de notices publiés dans HAL Nombre d'annexe publiés dans HAL
Source	DAP
Mode de calcul	Nombre de documents, de notices et d'annexe publiés par des personnels de SU dans HAL

Publications de SU dans HAL	2017	2018	2019
Nombre de documents publiés dans HAL	5 287	5 879	5 129
Nombre de notices publiés dans HAL	5 140	5 057	5 444
Nombre d'annexe publiés dans HAL	55	61	69
Total des publications dans HAL	10 482	10 997	10 642

**Commentaires :** Le nombre total des publications dans HAL par SU est de 10 642 en 2019. Compte tenu des dépôts tardifs constatés lors des années précédentes et des corrections effectuées par les publicateurs (année de publication, type de document, etc), ce chiffre n'est pas définitif. Les chiffres concernant les années 2017 et 2018 ont été mis à jour suite à l'ajout de dépôts tardifs et les corrections effectués *a posteriori*.

# RECHERCHE

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre
Date de la mesure	Années 2016 à 2019
Champ de la mesure	ERC <sup>11</sup> auxquels participent les enseignants-chercheurs et chercheurs de SU (y compris ceux gérés par les organismes partenaires). IUF <sup>12</sup> des enseignants-chercheurs de SU.

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	ERC et IUF auxquels participent les enseignants-chercheurs et chercheurs de SU. Sont inclus les ERC et IUF gérés par les organismes partenaires.
Source	DR&I et Faculté des lettres
Mode de calcul	Décompte du nombre total d'IUF actifs auxquels participent des enseignants-chercheurs de SU. Décompte du nombre total d'ERC auxquels participent les enseignants-chercheurs et chercheurs de SU (y compris ceux gérés par les organismes partenaires)*.

	2017	2018	2019
Nombre total d'IUF auxquels participent des enseignants-chercheurs et chercheurs de SU (stock)	52	50	59
dont nommés dans l'année	NC	12	11
Nombre total d'ERC auxquels participent des enseignants-chercheurs et chercheurs de SU (stock)	74	79	82
dont obtenus dans l'année	NC	18	10

**Précisions :** Le nombre d'ERC n'inclut pas les porteurs ayant par la suite décidé de rejoindre un autre établissement en début de projet.

**Commentaire :** Le nombre d'IUF au sein de SU a augmenté en 2019 de 18% : il y a eu 12 nouvelles nominations pour SU en 2018, et 11 en 2019. Parmi les nouvelles nominations en 2019, une personne a été nommée une seconde fois et est ainsi comptée 2 fois, et une autre provient d'une mutation vers SU. Le nombre d'ERC est en augmentation depuis 2017 au sein de SU : +11% entre 2017 et 2019. 18 nouveaux ERC ont été obtenus en 2018 au sein de SU et 10 en 2019.

<sup>11</sup> ERC : European Research Council

<sup>12</sup> IUF : Institut Universitaire de France



## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2018 à 2019
Champ de la mesure	Ressources totales de la recherche provenant des entreprises

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Montant total des recettes provenant de contrats de recherche signés avec des entreprises ou d'autres organismes
Source	Direction de la recherche et de l'innovation
Mode de calcul	Montant total des ressources recherche provenant d'entreprises / Montant total des ressources contractuelles recherche (gérées, sciences et médecine et SAIC)

	2018	2019
CA sur ressources recherche en provenance des entreprises / CA sur ressources contractuelles recherche hors investissements d'avenir (IA)	10,2%	13,6%
CA sur ressources recherche en provenance des entreprises / CA sur ressources contractuelles recherche investissements d'avenir (IA) inclus.	9,5%	12,0%

**Commentaires :** Les ressources recherche en provenance des entreprises ont progressé de 52% entre 2018 et 2019 (5 M€ en 2018, 7,6M€ en 2019), ce qui explique la hausse de 3,4 points de la part de ces ressources sur l'ensemble des ressources contractuelles. Par ailleurs, les ressources sur IA ont augmenté de 21 % entre 2018 et 2019 (54,5M€ en 2018, 63,5M€ en 2019), ce qui explique une moins forte hausse de la part des ressources entreprise sur l'ensemble, IA compris : 2,5 points entre 2018 et 2019. Les ressources contractuelles hors IA sont passées de 49M€ en 2018 à 55,9M€ en 2019.

# RESSOURCES HUMAINES

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre
Date de la mesure	Années 2017 à 2019
Champ de la mesure	Ensemble des personnels hors contrats étudiants

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de personnels détenteur de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)
Source	DDRH
Mode de calcul	(Nombre de personnels détenteurs de la RQTH <sup>13</sup> / Nombre total de personnels)*100

	2017	2018	2019	Cible contrat 2019-2023
Nombre total de personnel <sup>14</sup>	7 723	7 592	7 542	
Nombre de personnels en situation de handicap (RQTH) <sup>15</sup>	195	210	213	
Proportion de personnels en situation de handicap	2,5%	2,8%	2,8%	6%

**Commentaires :** La part des personnels reconnus en tant que travailleurs handicapés a augmenté de 0,3 points entre 2017 et 2018, et s'est stabilisée en 2019.

**Précisions :** La population des personnels comprend l'ensemble des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, ainsi que l'ensemble des personnels administratifs, hors contrats étudiants. Elle inclue les doctorants employés par SU et les vacataires.

<sup>13</sup> RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

<sup>14</sup> Présents au 31 décembre de l'année de référence.

<sup>15</sup> Données actualisée au 1er janvier de l'année de référence.

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Effectifs
Date de la mesure	Année 2018
Champ de la mesure	Agents de SU

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Agents de SU
Source	DDRH
Mode de calcul	Nombre d'agents bénéficiant d'une mobilité interne

	2018
Nombre de postes pourvus en mobilité interne (campagnes de mobilités)	44

**Commentaires :** 2 campagnes de mobilités ont été organisées en 2018 au sein de Sorbonne Université, avec au total 202 postes proposés et 44 postes pourvus :

- du 18 septembre au 5 octobre 2018, campagne de mobilité interne pour la nouvelle université : 148 postes proposés, 28 pourvus.
- du 26 octobre au 1er décembre 2018, campagne de mobilité interne suite à la révision annuelle des effectifs : 54 postes proposés, 16 pourvus.

**INTERNATIONAL**

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre de projet Erasmus + déposés et pourcentage de projets sélectionnés
Date de la mesure	2018
Champ de la mesure	Projet Erasmus + déposés par SU et sélectionnés

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de projet Erasmus+ déposés et pourcentage de projets sélectionnés
Source	Direction du développement international
Mode de calcul	$(\text{Nombre de projet Erasmus sélectionnés} / \text{Nombre total de projet Erasmus+ déposés par SU}) * 100$

	2018
Nombre de projets Erasmus+ déposés par SU	25
Nombre de projets Erasmus+ de SU sélectionnés	12
Pourcentage de sélection des projets Erasmus+ déposés par SU	48,0%

Commentaires : 25 projets Erasmus+ ont été déposés par SU en 2018 et 48% de ces projets ont été sélectionnés.

**Indicateur 27- Proportion des étudiants de niveau licence et master accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante ou ayant fait un séjour à l'étranger au cours de leur cursus à SU.**

CTT

#### Description de l'indicateur

<b>Unité de la mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années universitaires 2016-2017 à 2018-2019
<b>Champ de la mesure</b>	Etudiants de SU inscrits en niveau L et M (DU compris mais hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné).

#### Elaboration et qualités de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	Inscriptions principales des étudiants de SU en niveau licence et master (DU compris mais hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné).
<b>Source</b>	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage) et Faculté des Lettres
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'étudiants de niveau L envoyés à l'étranger ou accueillis à SU ou dans le cadre d'une mobilité (hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné) / Nombre total d'étudiants de niveau L (hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné))*100 (Nombre d'étudiants de niveau M envoyés à l'étranger ou accueillis à SU ou dans le cadre d'une mobilité (hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné) / Nombre total d'étudiants de niveau M (hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné))*100

		2016-2017	2017-2018	2018-2019
L	Accueillis	729	717	649
L	Envoyés	413	485	510
L	Sans objet	30 613	31 363	31 318
<b>Total L</b>	Effectif L y compris cumulatifs	31 755	32 565	32 477
	Effectif L hors cumulatifs	24 190	25 235	25 513
	% en échange y compris cumulatifs	3,6%	3,7%	3,6%
	% en échange hors cumulatifs	4,7%	4,8%	4,5%
M	Accueillis	318	381	396
M	Envoyés	341	344	200
M	Sans objet	23 240	22 788	22 786
<b>Total M</b>	Effectif M	23 899	23 513	23 382
	Part des étudiants de M en échange	2,8%	3,1%	2,5%
<b>Total général Sorbonne Université y compris cumulatifs</b>		60 212	60 576	59 971
<b>Total général Sorbonne Université hors cumulatifs</b>		52 647	53 246	53 007
<b>% en échange y compris cumulatifs</b>		3,0%	3,2%	2,9%
<b>% en échange hors cumulatifs</b>		3,4%	3,6%	3,3%

**Commentaires :** Au niveau de l'établissement, quel que soit le niveau d'études et hors cumulatifs, 3,3% des étudiants sont en échange. Cette proportion descend à 2,9% si l'on comptabilise les cumulatifs. C'est en cursus équivalent licence que la part des étudiants en échange est la plus importante. Elle atteint 4,5% hors cumulatifs et tombe à 3,6% si on prend en compte ces derniers. En cursus équivalent master, la part d'étudiants en échange est de 2,5%.

**Précisions :** Données calculées hors IFSI, ERGO, PODO et Kiné

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Nombre d'étudiants internationaux inscrits en équivalent master

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions par diplôme équivalent cursus Master.
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre d'étudiants internationaux non titulaires d'un baccalauréat français inscrits dans des diplômes de niveau master hors santé / Nombre d'étudiants de niveau master hors santé) *100

Part des étudiants internationaux inscrits en	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
Equivalent cursus Master	18,3%	17,8%	17,3%	15,3%

**Commentaires :** Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français représentent 17,3% des effectifs du cursus équivalent Master en 2018-2019. Bien qu'en diminution régulière, le taux d'étudiants de nationalité étrangère reste supérieur à la cible nationale.



## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Années 2016-2017 à 2018-2019
Champ de la mesure	Nombre de doctorants

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions administratives en doctorat
Source	DAP : données extraites des logiciels de gestion de scolarité CASPER et APOGEE (Univers Scoladm et Pilotage)
Mode de calcul	(Nombre de doctorants étrangers non titulaires du bac français / Nombre total de doctorants) *100

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2020 (PLF 2020)
Part des étrangers inscrits en niveau doctorat	36,1%	36,3%	36,0%	41,1%

**Commentaires :** Les personnes de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français représentent 36% des effectifs des doctorants en 2018-2019 : ce pourcentage est 4,1 points en dessous de la cible nationale pour cet indicateur.

**Description de l'indicateur**

<b>Unités de mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	Années 2018 à 2019
<b>Champ de la mesure</b>	Ensemble des MC et Professeurs recrutés à Sorbonne Université par concours sur l'année, et ensemble des MC et Professeurs de Sorbonne Université

**Elaboration et qualités de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	Nombre de MC et de Professeurs recrutés par concours sur l'année Nombre de MC et de Professeurs de nationalité étrangère recrutés par concours sur l'année
<b>Source</b>	DDRH et Faculté des lettres
<b>Mode de calcul</b>	Rapport du nombre d'enseignants-chercheurs de nationalité étrangère recrutés dans l'année sur l'ensemble des enseignants-chercheurs recrutés sur la même période. Il s'agit de mesurer la part d'enseignants-chercheurs de nationalité étrangère parmi les enseignants-chercheurs recrutés par concours dans l'année. Sont concernés les maîtres de conférences recrutés en application de l'article 26-1-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 et les professeurs des universités recrutés en application des articles 46-1 à 46-4 du même décret.

	2018	2019	Cible 2020 (PLF 2020)
<b>Pourcentage d'internationaux parmi les professeurs et les maîtres de conférence recrutés par concours dans l'année</b>	4,1%	12,5%	18 %
<b>Pourcentage d'internationaux parmi les professeurs et les maîtres de conférence employés par SU*</b>	9,2%	8,6%	

\*donnée au 31/12 de l'année considérée

**Commentaires :** Le pourcentage d'internationaux parmi les enseignants-chercheurs recrutés par concours a augmenté de 8,4 points entre 2018 et 2019. Il reste en dessous de la cible nationale pour 2020 fixée à 18% (12,5% en 2019 pour SU).

L'indicateur est renseigné à partir de la nationalité déclarée par l'enseignant-chercheur lors de son recrutement par concours. Ainsi un enseignant-chercheur ayant plusieurs nationalités dont la nationalité française et déclarant uniquement sa nationalité française n'est pas considéré comme un international pour le calcul de l'indicateur.

# **GOUVERNANCE**

## Description de l'indicateur

Unité de la mesure	Nombre
Date de la mesure	Années 2018 à 2019
Champ de la mesure	Ensemble des conseils centraux tenus dans l'année

## Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Ensemble des conseils centraux tenus dans l'année
Source	Bureau de la vie institutionnelle
Mode de calcul	Décompte du nombre de conseils centraux tenus dans l'année

	2018	2019
Nombre annuel de conseils centraux	62	65

**Commentaires :** Le nombre de conseils centraux est stable entre 2018 et 2019, avec 65 conseils en 2019, soit 3 conseils de plus qu'en 2018.